

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/02/28/2020030213/justel>

Dossier numéro : 2020-02-28/03

Titre

28 FEVRIER 2020. - Arrêté du Secrétaire général portant reconnaissance du poste de superviseur pour les activités professionnelles à compter du 1 maart 2020 (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 13-03-2020 page : 15097

Entrée en vigueur : 01-03-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)